



# **Ligue Nationale contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Ligue Nationale contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue Nationale contre le Cancer,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 4.1 « Compte de résultat par origine et destination (CROD) » et 4.7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Tracq-Sengeissen', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Isabelle Tracq-Sengeissen



**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**SIÈGE DE LA FÉDÉRATION**



**COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

BILAN ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	2 758 960	-2 397 639	361 321	516 416
Immobilisations incorporelles en cours	632 603		632 603	114 306
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 853 239		1 853 239	1 853 239
Constructions	9 486 112	-5 973 893	3 512 220	3 583 321
Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 387	-180 387	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 551 709	-1 209 346	342 363	345 056
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	36 873 353	-7 615 445	29 257 908	26 325 940
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	16 357		16 357	16 196
Autre titres immobilisés	4 951 323		4 951 323	4 969 626
Prêts			0	1 265
Autre immobilisations financières			0	2 381
<b>Total I</b>	<b>58 304 044</b>	<b>-17 376 710</b>	<b>40 927 334</b>	<b>37 727 746</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Marchandises	834 870	-259 311	575 559	457 706
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>	53 542		53 542	55 721
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 279 409		6 279 409	390 591
Créances reçues par legs ou donations	37 168 111		37 168 111	31 169 620
Autres créances	16 109 631	-3 268	16 106 364	14 189 420
Legs et donations en cours de réalisation			0	0
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	13 832 322	-17 420	13 814 902	8 733 868
<b>Disponibilités</b>	57 097 865		57 097 865	65 944 755
<b>Charges constatées d'avance</b>	444 725		444 725	204 722
<b>Total II</b>	<b>131 820 475</b>	<b>-279 999</b>	<b>131 540 476</b>	<b>121 146 403</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>190 124 519</b>	<b>-17 656 709</b>	<b>172 467 811</b>	<b>158 874 149</b>
ENGAGEMENTS RECUS			-10 443 688	-14 760 435
LEGS NET A REALISER			10 443 688	14 760 435
Legs acceptés par les organes statutairement complétents			10 443 688	14 760 435
Assurance Vie				

Le compte « factures à établir – clients interco » était en 2021 rattaché au poste « autres créances », et a été reclassé au poste « créances clients et comptes rattachés » en 2022.

BILAN PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	3 941 244	3 937 762
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	11 030 487	11 030 487
Réserves pour projet de l'entité	24 691 153	20 462 654
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	1 870 125	1 870 126
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	14 269 447	4 231 981
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>55 802 456</b>	<b>41 533 010</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>Total I</b>	<b>55 802 456</b>	<b>41 533 010</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>	55 747 501	47 996 283
<b>Fonds dédiés</b>	673 452	414 507
<b>Total II</b>	<b>56 420 953</b>	<b>48 410 790</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	3 550 324	2 623 096
<b>Provisions pour charges</b>	1 193 768	1 406 668
<b>Total III</b>	<b>4 744 093</b>	<b>4 029 764</b>
<b>FONDS DÉDIÉS</b>		
<b>Sur subventions de fonctionnement</b>		236 890
<b>Sur autres ressources</b>		177 615
<b>Total III</b>	<b>0</b>	<b>414 505</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	3 929 682	3 733 813
<b>Dettes des legs ou donations</b>		
Dettes sur legs et donations	11 033 882	9 776 034
Legs et donations en cours de réalisation		14
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	1 743 586	1 690 662
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	111 536	112 593
<b>Autres dettes</b>	38 681 623	49 520 802
<b>Produits constatés d'avance</b>		66 667
<b>Total IV</b>	<b>55 500 309</b>	<b>64 900 585</b>
<b>Ecarts de conversion passifs (V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>172 467 811</b>	<b>158 874 149</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	3 975 097	2 960 989

Une erreur d'affichage s'est glissée dans la présentation des comptes de passifs 2021 avec un doublon dans la présentation des fonds dédiés, sans incidence sur le total du bilan

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	VARIATION	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Cotisations</b>	3 800 872	3 227 376	573 496	18%
<b>Ventes de biens et services</b>				
Ventes des biens dont ventes de dons en nature	661 903	542 139	119 764	22%
Ventes de prestations de service dont parrainages	7 420 154 187 020	7 194 833 234 089	225 321 -47 069	3% -20%
<b>Produits de tiers financeurs</b>				
Concours publics et subvention d'exploitation	630 867	140 767	490 100	348%
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable				
Contributions financières reçues	21 754 190	20 725 852	1 028 338	5%
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>				
Dons manuel	231 923	313 277	-81 354	-26%
Mécénats	155 340	474 251	-318 911	-67%
Legs, donations et assurances-vie	65 126 123	60 090 824	5 035 299	8%
<b>Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	2 676 772	3 755 291	-1 078 519	-29%
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	347 087	696 480	-349 393	-50%
<b>Autres produits</b>	44 707	32 295	12 412	38%
<b>Total I</b>	<b>102 849 936</b>	<b>97 193 385</b>	<b>5 656 551</b>	<b>6%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises	223 203	138 330	84 873	61%
Variation de stock	-73 490	90 204	-163 694	-181%
Autres achats et charges externes	15 566 838	14 771 636	795 202	5%
Aides financières	58 321 659	63 927 327	-5 605 668	-9%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 208 574	1 134 455	74 119	7%
Salaires et traitements	5 366 723	5 510 648	-143 925	-3%
Charges sociales	2 514 240	2 809 363	-295 123	-11%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 873 603	2 251 481	622 122	28%
Reports en fonds dédiés	606 032	135 519	470 513	347%
Autres charges	2 674 815	2 733 053	-58 238	-2%
<b>Total II</b>	<b>89 282 197</b>	<b>93 502 016</b>	<b>-4 219 819</b>	<b>-5%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>13 567 739</b>	<b>3 691 369</b>	<b>9 876 370</b>	<b>268%</b>

PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	26 311	39 082	-12 771	-33%
Autres intérêts et produits assimilés	163 241	130 299	32 942	25%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 831	2 256	-425	-19%
Différences positives de charge				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 009		9 009	
<b>Total III</b>	<b>200 392</b>	<b>171 637</b>	<b>28 755</b>	<b>17%</b>
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 445	6 472	973	15%
Différence négative de change	-0	0	-0	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	1 772	1 298	474	37%
<b>Total IV</b>	<b>9 217</b>	<b>7 770</b>	<b>1 447</b>	<b>19%</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>191 175</b>	<b>163 867</b>	<b>27 308</b>	<b>17%</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>13 758 914</b>	<b>3 855 236</b>	<b>9 903 678</b>	<b>257%</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	756 472	655 974	100 498	15%
Sur opérations en capital	2 347 699		2 347 699	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			0	
<b>Total V</b>	<b>3 104 171</b>	<b>655 974</b>	<b>2 448 197</b>	<b>373%</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	148 312	262 570	-114 258	-44%
Sur opérations en capital	2 342 927	707	2 342 220	331290%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			0	
<b>Total VI</b>	<b>2 491 239</b>	<b>263 277</b>	<b>2 227 962</b>	<b>846%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>612 932</b>	<b>392 697</b>	<b>220 235</b>	<b>56%</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0	0	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	102 399	15 952	86 447	542%
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)	0	0	0	
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)	0	0	0	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>106 154 499</b>	<b>98 020 996</b>	<b>8 133 503</b>	<b>8%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>91 885 052</b>	<b>93 789 015</b>	<b>-1 903 963</b>	<b>-2%</b>
<b>EXCÉDENT OU DEFICIT</b>	<b>14 269 447</b>	<b>4 231 981</b>	<b>10 037 466</b>	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Préstations en nature	97 645	10 516	87 129	829%
Bénévolat	141 283	127 376	13 907	11%
<b>Total</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>	<b>101 036</b>	<b>73%</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	97 645	10 516	87 129	829%
Personnel bénévole	141 283	127 376	13 907	11%
<b>Total</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>	<b>101 036</b>	<b>73%</b>



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>10</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	10
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	10
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	11
1.3.1 <i>Evènements significatifs de l'exercice</i> .....	11
1.3.2 <i>Evènements postérieurs à la clôture</i> .....	11
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>12</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	12
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	12
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	12
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i> .....	12
2.2 DÉROGATIONS.....	13
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	13
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i> .....	13
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>14</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	14
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	14
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	15
3.1.2.1 Développement de la colonne « D » : Immobilisations en cours.....	15
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	15
3.1.4 <i>Détail des immobilisations et amortissements au 31 décembre 2022</i> .....	15
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	16
3.1.6 <i>Stocks</i> .....	16
3.1.7 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	16
3.1.8 <i>Tableaux des dépréciations des créances et des placements</i> .....	16
3.1.9 <i>Disponibilités</i> .....	17
3.1.10 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	17
3.1.11 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	18
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	19
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	19
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	20
3.2.3 <i>Fonds dédiés liés aux legs ou dons</i> .....	21
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	22
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	22
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	22
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	22
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	22
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	23
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	23
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>24</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	24
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	26
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	26
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	26
4.2.1.2 <i>Dons manuels – dons étrangers</i> .....	26
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i> .....	27
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	27
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	27
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	28
4.2.2.1 <i>Cotisations avec contrepartie</i> .....	28
4.2.2.2 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	28
4.2.2.3 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	28
4.2.2.4 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	28

4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i> .....	28
4.2.4	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	29
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	29
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	29
4.3.1.1	Règles d'affectation des coûts directs et indirects .....	29
4.3.1.2	Répartition des frais de personnel.....	30
4.3.1.3	Répartition des frais de communication.....	30
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	30
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	30
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	30
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	31
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	31
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	32
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	32
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	32
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	32
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	32
4.5	<b>TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	33
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	34
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	34
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	34
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	35
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	35
4.7.2	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	37
4.7.3	<i>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice</i> .....	37
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>38</b>
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	38
5.1.1	<i>Engagements financiers donnés et reçus</i> .....	38
5.1.1.1	Engagements reçus : Legs et donations à réaliser .....	38
5.1.1.2	Engagements donnés.....	38
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	39
5.2.1	<i>Informations relatives à l'effectif</i> .....	39
5.2.1.1	Bénévoles .....	39
5.2.1.2	Personnel salarié .....	39
5.2.2	<i>Informations relatives aux dirigeants</i> .....	39
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	39

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **La recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **L'aide aux malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **La prévention :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Société et politiques de cancer :**

L'objectif de cette mission non statutaire créée en 2011, est de se faire l'écho de la parole des malades et de leurs proches en interpellant tous les acteurs pouvant peser sur les aspects sociaux et sociétaux de cette maladie. La Ligue est ainsi un acteur puissant des politiques de santé en participant aux débats de société autour du cancer.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;

- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

#### **1.3.1 Evènements significatifs de l'exercice**

L'année 2022 a été marquée par les temps forts liées aux élections nationales (présidentielle et législatives) pendant lesquels la Ligue a souhaité porter ses messages et actions : lancement du site internet dédié NOTRE CAUSE (Notre Cause - La Ligue contre le cancer | Ligue contre le cancer (ligue-cancer.net))

Fort de ce succès, les actions de plaidoyers ont été accrues et la Ligue a contribué de manière significative à l'évolution du droit à l'oubli pour les malades du cancer (entrée en vigueur de la loi Lemoine au 1er janvier 2022)

Les deux campagnes avec les magasins Leclerc ont permis de récolter 1,8 M€ en mars pour le financement de la recherche des cancers de l'enfant et 1,6 M€ lors de la campagne d'octobre rose.

En novembre, la commission d'agrément de Don en confiance a renouvelé le label à la Fédération et aux 103 comités pour les années 2023 à 2025.

#### **1.3.2 Evènements postérieurs à la clôture**

La conférence des Présidents en janvier 2023 où a été présentée la dynamique territoriale de cette année avec la préparation d'un plan triennal présenté au conseil d'administration du 15 mars dernier.

Fin mars ont débuté les rencontres territoriales avec la première à Montpellier le 28 mars où est présenté le nouveau référentiel commun notamment.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 172 467 810.72 €.

Le résultat comptable est un excédent de 14 269 446.93 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2021-08..

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### 2.1.3 Changement de méthode comptable

Pas de changement de méthode comptable en 2022.

## 2.2 DÉROGATIONS

---

### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence d'estimation récente, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.
- Les actifs et passifs de succession non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, en attente d'acceptation au CA, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistantes, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.
- Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2 769 565	767 321	145 323	3 391 563
Immobilisations corporelles	46 840 019	20 648 571	17 543 789	49 944 802
Immobilisations financières	4 989 467	2 324 786	2 346 573	4 967 680
<b>Total</b>	<b>54 599 052</b>	<b>23 740 677</b>	<b>20 035 685</b>	<b>58 304 044</b>

#### 3.1.2.1 Développement de la colonne « D » : Immobilisations en cours

Projets	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations incorporelles en cours
Logiciel de gestion des dons		632 603
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>632 603</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2 138 843	258 796		2 397 639
Immobilisations corporelles	6 952 480	411 146		7 363 626
<b>Total</b>	<b>9 091 323</b>	<b>669 942</b>	<b>-</b>	<b>9 761 265</b>

### 3.1.4 Détail des immobilisations et amortissements au 31 décembre 2022

Nature des biens immobilisés	Montants	Amortiss.	Valeurs Nettes	Durées
Logiciels	2 758 960	2 397 639	361 321	3 ans
Bâtiments - Structure	3 289 838	1 395 697	1 894 141	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	925 735	605 924	319 810	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	603 868	601 627	2 241	15 ans
Bâtiments - Chauffage	405 136	258 391	146 745	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	19 461	5 678	13 783	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	460 414	308 429	151 985	25 ans
Aménagement et agencements des bureaux	1 158 924	1 036 390	122 533	10 ans
Aménagement bureaux - Charpente	9 231	5 105	4 126	25 ans
Aménagement bureaux - Facade	9 590	7 872	1 718	15 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	461 652	279 141	182 511	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	1 106 333	757 681	348 652	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	169 181	71 550	97 631	25 ans
Aménagement bureaux - Ascenseur	113 563	99 531	14 032	20 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	498 042	336 976	161 066	15 ans
Aménagement bureaux - Téléphonie	254 183	203 889	50 294	15 ans
Aménagement bureaux - Informatique	962	12	950	15 ans
Matériel de recherche	180 387	180 387	0	1 an
Matériel de Transport	9 000	9 000	0	4 ans
Matériel Informatique	1 082 124	828 454	253 670	3 ans
Mobilier	460 585	371 891	88 694	5 ans
<b>Total</b>	<b>13 977 170</b>	<b>9 761 265</b>	<b>4 215 904</b>	

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	16 196	161	0	16 357
Autres titres immobilisés	4 969 625	2 324 625	2 342 927	4 951 323
Prêts	1 265	0	1 265	0
Autres immobilisations financières	2 381	0	2 381	0
<b>Total</b>	<b>4 989 467</b>	<b>2 324 786</b>	<b>2 346 573</b>	<b>4 967 680</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend notamment : un contrat capitalisation et un contrat de participation.

### 3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	6 279 409	6 279 409	
→ Autres Créances	16 109 631	16 109 631	
→ Créances reçues par legs ou donations	37 168 111	9 061 921	28 106 190
→ Charges constatées d'avance	444 725	444 725	
<b>Total</b>	<b>60 001 876</b>	<b>31 895 687</b>	<b>28 106 190</b>

### 3.1.8 Tableaux des dépréciations des créances et des placements

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations	7 779 984	1 212 816	1 377 355	7 615 445
Stocks	303 673	52 946	97 308	259 311
Créances	3 268	0	0	3 268
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>8 086 925</b>	<b>1 265 762</b>	<b>1 474 663</b>	<b>7 878 024</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation				Produit financier potentiel
			Au 01/01	Dotation	Reprises	Au 31/12	
Actions	229	0	229			229	
Contrat de capitalisation	4 247 227	4 247 227					
Obligations	9 500 123	9 500 000	123			123	
Bons du trésor							
Autres valeurs mobilières	84 743	69 730	11 455	7 445	1 831	17 069	2 055
<b>Total</b>	<b>13 832 322</b>	<b>13 816 957</b>	<b>11 806</b>	<b>7 445</b>	<b>1 831</b>	<b>17 420</b>	<b>2 055</b>

### 3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	14 400 000	0	12 013 282	0
Livrets et comptes épargne	30 077 899	37 742	39 540 225	12 124
Comptes à terme	10 765 840	76 245	13 210 971	43 088
<b>Total</b>	<b>55 243 739</b>	<b>113 988</b>	<b>64 764 478</b>	<b>55 211</b>

### 3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ FAE - Comités départementaux	4 774 750	5 083 683
→ FAE - Autres clients	0	16 371
<b>Débiteurs divers</b>		
→ PAR - Comités départementaux (Recherche)	9 838 273	7 921 372
→ PAR - Comités départementaux (Cotisations 10%)	68 467	35 455
→ PAR - Divers produits à recevoir et Partenariats	612 643	356 838
→ PAR - Débiteurs divers	979	2 030
→ AAR - Affranchissements et divers	95 812	119 662
<b>Créances sociales et fiscales</b>		
→ PAR - Personnel (Tickets restaurant)	20 331	18 009
→ PAR - Personnel (Avances)	301	0
→ PAR - Organismes sociaux (CPAM)	28 413	9 973
→ PAR - Etat (Remboursement TVA)	0	2 439
<b>Disponibilités</b>		
→ PAR - Intérêts courus	84 150	43 088
<b>Total</b>	<b>15 524 120</b>	<b>13 608 920</b>

### 3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Energie	46	
Prestations diverses	86 274	107 897
Sous-traitance	15 083	14 356
Locations	844	9 771
Charges locatives	9 665	
Maintenance et entretien	119 073	31 177
Assurance	368	3 634
Abonnements divers	1 203	10 094
Honoraires	4 391	1 044
Publicité	13 051	9 349
Déplacements	3 289	766
Licences	191 438	16 504
Divers		131
<b>Total</b>	<b>444 725</b>	<b>204 723</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	3 937 762	3 482				3 941 244
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	-					-
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-					-
<b>Réserves</b>	-					-
→ Fonds de réserve générale	11 030 487					11 030 487
→ Fonds de réserve missions sociales	20 462 654	4 228 499	446 559			24 691 153
<b>Report à nouveau</b>	1 870 126			1		1 870 125
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	4 231 981	14 269 447	7 842 616	4 231 981	446 559	14 269 447
<b>Subventions d'investissement</b>	-					-
<b>Provisions réglementées</b>	-					-
<b>Total</b>	<b>41 533 010</b>	<b>18 501 428</b>	<b>8 289 175</b>	<b>4 231 982</b>	<b>446 559</b>	<b>55 802 456</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		A l'ouverture de l'exercice	Utilisation		Transferts et Dotations	A la clôture de l'exercice	
	Année	Montant		Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>814 415</b>	<b>236 891</b>	<b>236 891</b>	<b>236 891</b>	<b>529 844</b>	<b>529 844</b>	<b>0</b>
→ INCA - NIRBT	2018	37 977	37 054	37 054	37 054		0	
→ CANCEROPÔLE - SENACLE	2019	36 417	24 222	24 222	24 222		0	
→ INCA - NIRBT	2019	37 977	33 897	33 897	33 897		0	
→ CANCEROPÔLE - MOSAPAC	2020	28 156	27 030	27 030	27 030		0	
→ CANCEROPÔLE - SENACLE	2020	24 278	24 278	24 278	24 278		0	
→ INCA - NIRBT	2020	37 977	37 977	37 977	37 977		0	
→ CANCEROPÔLE - MOSAPAC	2021	28 156	28 156	28 156	28 156		0	
→ CANCEROPÔLE - SENACLE	2021	24 278	24 278	24 278	24 278		0	
→ INCA - Relecteurs	2022	60 000	0	0		30 773	30 773	
→ CNAM - Espaces Sans Tabac	2022	499 200	0	0		499 071	499 071	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>361 474</b>	<b>175 159</b>	<b>110 196</b>	<b>10 219</b>	<b>66 667</b>	<b>131 631</b>	<b>0</b>
→ IMMUCAN	2019	36 000	10 219	10 219	10 219		0	
→ EUROPEAN CLIMATE FOUNDATION	2020	50 000	13 134	13 134			0	
→ MALAKOFF	2020	141 600	84 600	18 250			66 350	
→ EUROPEAN CLIMATE	2021	80 000	13 333	14 719		66 667	65 281	
→ PIERRE FABRE	2021	7 874	7 874	7 874			0	
→ TERRADE	2021	46 000	46 000	46 000			0	
<b>Total</b>		<b>1 175 889</b>	<b>412 050</b>	<b>347 087</b>	<b>247 110</b>	<b>596 510</b>	<b>661 474</b>	<b>0</b>

### 3.2.3 Fonds dédiés liés aux legs ou dons

Situation	Montant initial		Fonds à engager : au 01/01/2022	Utilisation : en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur : nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager : au 31/12/2022
	Année	Montant	A	B	C	D = A-B+C
<b>Ressources</b>						
<b>Legs :</b>		<b>2 456</b>	<b>2 456</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 456</b>
→ GAUTHEROT L9776	2020	1 579	1 579			1 579
→ GAUTHEROT L9776	2021	877	877			877
<b>Dons :</b>		<b>50 664</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 521</b>	<b>9 521</b>
→ KIABI	2022	50 664	0	0	9 521	9 521
<b>Total</b>		<b>53 120</b>	<b>2 456</b>	<b>0</b>	<b>9 521</b>	<b>11 977</b>

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges	2 623 097	2 026 016	1 098 788	3 550 324
→ Autres provisions pour risques	0	0	0	0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations	0	0	0	0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs	185 066	0	0	185 066
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 221 602	124 699	337 599	1 008 702
<b>Total</b>	<b>4 029 765</b>	<b>2 150 715</b>	<b>1 436 387</b>	<b>4 744 093</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
Âge de départ à la retraite présumé	63 ans	62 ans	63 ans	62 ans
Taux d'actualisation	3,75%	3,75%	0,95%	0,95%
Taux de progression annuel des salaires	3,20%	2,70%	2,90%	2,40%
Taux d'inflation	2,20%	2,20%	1,90%	1,90%
Taux de charges sociales et fiscales	57,36%	57,36%	61,87%	61,87%

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0		
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 041 218	4 041 218		
Dettes des legs ou donations	11 033 882	3 139 299	7 894 584	
Legs et donations en cours de réalisation				
Dettes fiscales et sociales	1 743 586	1 743 586		
Autres dettes	38 681 623	38 681 623		
Produits constatés d'avance	0	0		
<b>Total</b>	<b>55 500 309</b>	<b>47 605 725</b>	<b>7 894 584</b>	<b>0</b>

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>324 000</b>	<b>257 302</b>
→ Impôt à payer sur revenus du patrimoine	118 817	50 000
→ Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	24 196	28 469
→ Taxe sur les salaires	37 633	35 716
→ Formation professionnelle et autres	91 552	93 016
→ Etat charges à payer	18 192	18 822
→ Prélèvement à la source	33 611	31 279
<b>Dettes sociales :</b>	<b>1 419 586</b>	<b>1 433 359</b>
→ Personnel et comptes rattachés	675 925	680 252
→ Urssaf / Pôle emploi	214 861	226 223
→ Caisse de retraite	69 051	65 408
→ Caisse de prévoyance	68 244	70 398
→ Charges à payer	391 504	391 077
<b>Total</b>	<b>1 743 586</b>	<b>1 690 660</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Charges à payer financières :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ CAP - Intérêts courus à payer		
<b>Charges à payer relatives aux fournisseurs :</b>	<b>637 810</b>	<b>704 128</b>
→ FNP - Factures non parvenues	636 978	701 930
→ FNP - Factures non parvenues intragroupe	832	2 199
<b>Charges à payer sociales :</b>	<b>1 066 961</b>	<b>1 054 116</b>
→ CAP - Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	526 856	517 325
→ CAP - Personnel, autres charges à payer	148 601	145 713
→ CAP - Organismes sociaux, charges sociales sur congés à payer	324 778	320 069
→ CAP - Organismes sociaux, autres charges à payer	66 726	71 008
<b>Charges à payer fiscales :</b>	<b>109 744</b>	<b>111 838</b>
→ CAP - Autres impôts et taxes à payer	91 552	93 016
→ CAP - Etat, charges à payer	18 192	18 822
<b>Charges à payer autres :</b>	<b>22 216 663</b>	<b>19 319 210</b>
→ CAP - CD	671 324	366 864
→ CAP - Subventions (autres que recherche)	18 200	31 200
→ CAP - Recherche	21 357 114	18 747 547
→ CAP - Autres	170 025	173 599
<b>Total</b>	<b>24 031 179</b>	<b>21 189 293</b>

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>69 397 368</b>	<b>69 397 368</b>	<b>61 881 192</b>	<b>61 881 192</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	<b>65 513 385</b>	<b>65 513 385</b>	<b>60 878 352</b>	<b>60 878 352</b>
→ Dons manuels non affectés	221 123	221 123	299 390	299 390
→ Dons manuels affectés	10 800	10 800	13 887	13 887
→ Legs, donations et assurance-vie non affectés	58 410 520	58 410 520	52 372 149	52 372 149
→ Legs, donations et assurance-vie affectés	6 715 603	6 715 603	7 718 675	7 718 675
→ Mécénat	155 340	155 340	474 251	474 251
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	<b>3 883 983</b>	<b>3 883 983</b>	<b>1 002 840</b>	<b>1 002 840</b>
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>31 900 724</b>		<b>33 138 303</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	<b>3 800 872</b>		<b>3 227 377</b>	
2.2 Parrainage des entreprises	<b>187 020</b>		<b>234 090</b>	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	<b>18 252 439</b>		<b>20 048 376</b>	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	<b>9 660 394</b>		<b>9 628 461</b>	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>630 867</b>		<b>140 767</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 535 526</b>	<b>1 535 526</b>	<b>2 164 254</b>	<b>2 164 254</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>347 087</b>	<b>0</b>	<b>696 480</b>	<b>175 923</b>
<b>TOTAL</b>	<b>103 811 572</b>	<b>70 932 894</b>	<b>98 020 997</b>	<b>64 221 370</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>64 736 661</b>	<b>46 240 500</b>	<b>70 929 256</b>	<b>48 217 698</b>
1.1 Réalisées en France	<b>64 719 108</b>	<b>46 222 947</b>	<b>70 912 001</b>	<b>48 200 443</b>
→ Actions réalisées par l'organisme	6 404 373	5 776 976	8 540 474	7 241 950
→ Versements à un organisme central ou d'autres organismes	58 314 735	40 445 971	62 371 527	40 958 493
1.2 Réalisées à l'étranger	<b>17 553</b>	<b>17 553</b>	<b>17 255</b>	<b>17 255</b>
→ Actions réalisées par l'organisme	17 553	17 553	17 255	17 255
→ Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>13 677 458</b>	<b>6 671 202</b>	<b>13 524 299</b>	<b>6 618 633</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	<b>13 464 466</b>	<b>6 507 708</b>	<b>13 321 729</b>	<b>6 500 163</b>
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	<b>212 992</b>	<b>163 494</b>	<b>202 570</b>	<b>118 469</b>
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 208 470</b>	<b>7 969 248</b>	<b>7 576 059</b>	<b>7 329 897</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>2 211 106</b>	<b>2 199 808</b>	<b>1 607 930</b>	<b>1 607 930</b>
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>102 399</b>		<b>15 952</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>606 032</b>	<b>9 521</b>	<b>135 519</b>	<b>878</b>
<b>TOTAL</b>	<b>89 542 125</b>	<b>63 090 279</b>	<b>93 789 015</b>	<b>63 775 036</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>14 269 447</b>	<b>7 842 616</b>	<b>4 231 981</b>	<b>446 334</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>238 928</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>	<b>137 892</b>
1.1 Bénévolat	141 283	141 283	127 376	127 376
1.2 Prestations en nature	97 645	97 645	10 516	10 516
1.3 Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
3.1 Prestations en nature	0		0	
3.2 Dons en nature	0		0	
<b>TOTAL</b>	<b>238 928</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>	<b>137 892</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>120 132</b>	<b>120 132</b>	<b>110 621</b>	<b>110 621</b>
1.1 Réalisées en France	120 132	120 132	110 621	110 621
1.2 Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>23 657</b>	<b>23 657</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>95 140</b>	<b>95 140</b>	<b>27 271</b>	<b>27 271</b>
<b>TOTAL</b>	<b>238 928</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>	<b>137 892</b>

## **4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

---

### **4.2.1 Produits liés à la générosité du public**

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association, avec une part relative de 66 % par rapport aux ressources.

Ces éléments seront étudiés plus en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui conformément au nouveau règlement ANC 2018-06 reprend les colonnes de la générosité du public présentées dans le compte de résultat par origine et destination (CROD).

#### **4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie**

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### **4.2.1.2 Dons manuels – dons étrangers**

Le poste « dons manuels » comprend :

- Les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte ;
- Le montant total des abandons de frais (comptabilisés en charges par nature) par les bénévoles.

Le montant des dons étrangers est de 20 093.72 €.

#### **4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie**

<b>PRODUITS</b>	<b>Montants</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	21 941 572
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	47 207 640
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	20 769 660
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 377 355
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	27 989 379
<b>TOTAL</b>	<b>119 285 606</b>

<b>CHARGES</b>	<b>Montants</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	17 181 780
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 212 816
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	35 740 597
<b>TOTAL</b>	<b>54 135 193</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>65 150 413</b>
-----------------------------	-------------------

Les produits des libéralités présentés dans le CROD ne tiennent pas compte des frais de traitements des legs, s'élevant pour 2022 à 5 469 099,95 €.

Les produits des libéralités sont reversés aux comités (sauf pour quelques comités RUP et MUP) selon les dispositions prévues par les conventions relatives au traitement des legs et assurances vies signées avec ces derniers.

Ces reversements sont comptabilisés dans les comptes du siège via les comptes 65721100 (quote-part des revenus de legs non affectés).

#### **4.2.1.4 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes :</b>	0
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public :</b>	
→ Ventes (dont abonnement à "Vivre")	40
→ Prestations et autres ventes	57 658
→ Droits d'auteurs	0
→ Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à "Vivre")	0
→ Autres produits affectés	127 497
→ Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	3 501 751
→ Produits financiers	197 036

Les contributions versées par le GALEC Leclerc ont été versées en totalité au siège (enregistré en quotes-parts de générosité reçues d'autres entités) et reversées aux comités selon l'adresse des magasins participant à l'opération.

## 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

### 4.2.2.1 Cotisations avec contrepartie

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Notre entité peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, ainsi conformément à l'article 142-1 du règlement ANC n°2018-06 cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

### 4.2.2.2 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### 4.2.2.3 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### 4.2.2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022
<b>Cotisations avec contrepartie</b> .....	<b>3 800 872</b>
<b>Parrainage des entreprises</b> .....	<b>187 020</b>
<b>Contributions financières sans contrepartie</b> .....	<b>18 252 439</b>
<b>Autres produits non liés à la générosité du public</b> .....	<b>9 660 394</b>
→ Autres produits d'activités annexes	729
→ Transferts de charges	1 143 076
→ Produits exceptionnels	761 244
→ Ventes et prestations (comités)	7 755 344
<b>Total</b>	<b>31 900 724</b>

## 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.

- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### **4.2.4 Utilisation des fonds dédiés**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	236 891
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières	110 196
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières provenant des comités départementaux	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources GP	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources GP (réseau legs affectés)	0
<b>Total</b>	<b>347 087</b>

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

#### **4.3.1 Modalités de répartition des charges**

##### **4.3.1.1 Règles d'affectation des coûts directs et indirects**

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance analytique.

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

#### 4.3.1.2 Répartition des frais de personnel

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	953 178	848 399
Actions d'information, de prévention et de dépistage	603 967	598 873
Actions de formation	193 389	79 143
Actions de recherche	520 417	1 038 596
Actions relations internationales	-603	14 175
Actions de société et politique de santé	420 276	475 464
Frais de recherche de fonds et autres ressources	1 205 641	1 112 886
Frais de fonctionnement	3 984 699	4 152 476
<b>Total</b>	<b>7 880 963</b>	<b>8 320 011</b>

#### 4.3.1.3 Répartition des frais de communication

Rubriques	FRAIS RÉPARTIS EN 2022			TOTAL FRAIS	
	Magasine "vivre"	Internet Intranet	Campagnes de comm.	Exercice 2022	Exercice 2021
Frais de fonctionnement	81 407	11 024	-	1 044 447	884 593
Recherche de fonds	4 530	6 814	557 600	571 710	660 035
Missions sociales	213 212	82 308	947 417	1 243 827	1 253 274
<b>Total</b>	<b>299 149</b>	<b>100 146</b>	<b>1 505 017</b>	<b>2 859 984</b>	<b>2 797 902</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES	France		Étranger	
	2022	2021	2022	2021
<b>Actions réalisées directement</b>				
Actions pour les malades	2 164 775	3 721 922		
Actions d'information, prévention, dépistage	1 805 971	1 809 446		
Actions de formation	444 833	212 685		
Actions de société et politique de santé	996 626	959 683		
Actions relations internationales	435	18 674	17 553	17 255
Actions de recherche	991 733	1 818 063		
Action de subvention-administration d'établissement				
<b>Total</b>	<b>6 404 373</b>	<b>8 540 474</b>	<b>17 553</b>	<b>17 255</b>
<b>Versement à d'autres organismes</b>				
Actions pour les malades	349 688	446 200		
Actions d'information, prévention, dépistage	1 736 193	30 550		
Actions de formation	0	0		
Actions de société et politique de santé	0	0		
Actions relations internationales	0	0		
Actions de recherche	28 870 598	26 796 479		
Action de société et politique de santé	0	0		
Mission reversement legs	27 208 256	35 098 298		
Autres actions	150 000	0		
<b>Total</b>	<b>58 314 734</b>	<b>62 371 527</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les prestations de services de collecte ou de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat, les charges des legs résultant de stipulations testamentaires ;
- Les frais de tenue, de location ou d'acquisition de fichiers de donateurs ou mécènes ;
- Les frais d'appel et de gestion de cotisations sans contrepartie ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public ;
- Les achats de marchandises et de prestations de services destinées à la vente qui pour les entités faisant appel à la générosité du public sont vendus à un prix bien plus élevé que son prix d'achat.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>EXERCICE 2022</b>	<b>EXERCICE 2021</b>
Frais d'information et de communication .....	1 044 447	884 593
Frais de gestion .....	6 001 378	5 401 809
Formation administrative .....	111 540	288 157
Impôts et taxes .....	333 265	330 130
Charges financières .....	168 217	151 826
Dotations aux amortissements .....	549 617	518 829
Charges exceptionnelles .....	6	715
<b>Total</b>	<b>8 208 470</b>	<b>7 576 059</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation .....	529 844
Report en fonds dédiés sur contributions financières .....	66 667
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège .....	0
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public .....	9 521
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège .....	0
<b>Total</b>	<b>606 032</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	141 283	127 376
Honoraires	Tarif négocié		
Prestations en nature	Tarif négocié	97 645	10 516
<b>Total</b>		<b>238 928</b>	<b>137 892</b>

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction-nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	106 783						116 421				223 203
Variation de stock	-80 415				-16 838	610	23 153				-73 490
Autres achats et charges externes	3 339 182			17 553	9 345 986	48 931	2 815 186				15 566 838
Aides financières		58 314 735			257		6 667				58 321 659
Impôts, taxes et versement assimilés	249 003				563 820	10 045	385 706				1 208 574
Salaires et traitements	1 832 016				739 869	106 393	2 688 445				5 366 723
Charges sociales	858 607				321 820	37 558	1 296 254				2 514 240
Dotations aux amort. dép. et provisions	82 019				33 727	4 578	549 617	2 203 661			2 873 603
Reports en fonds dédiés										606 032	606 032
Autres charges d'exploitation	17 177				2 332 105	4 877	320 657				2 674 815
Charges financières							1 772	7 445			9 217
Charges exceptionnelles					143 720		4 592				148 312
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									102 399		102 399
<b>TOTAL</b>	<b>6 404 373</b>	<b>58 314 735</b>	<b>0</b>	<b>17 553</b>	<b>13 464 466</b>	<b>212 992</b>	<b>8 208 470</b>	<b>2 211 106</b>	<b>102 399</b>	<b>606 032</b>	<b>89 542 125</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	114 270	100 620
Complément contrôle légal des comptes N-1	13 000	40 462
Diligences directement liées	3 497	9 360
<b>Total</b>	<b>130 767</b>	<b>150 442</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

RUBRIQUES	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Allocations - Recherches non abouties	30 579	218 633
Autres financements - recherches non abouties	713 781	396 396
Divers	12 111	40 946
<b>Total</b>	<b>756 472</b>	<b>655 974</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Frais Legs	135 000	204 937
Social et fiscal	2 877	10
Dettes comités	8 726	33 490
Recherche	0	22 925
Financier	0	0
Divers	1 709	1 208
<b>Total</b>	<b>148 312</b>	<b>262 570</b>

Ce tableau ne tient pas compte des charges et produits exceptionnels liés à la vente des immobilisations financières.

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 20 22	EXERCICE 20 21	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 20 22	EXERCICE 20 21
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>46 240 500</b>	<b>48 217 698</b>	<b>1 - RESSOURCES LIÉES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>69 397 368</b>	<b>61 881 192</b>
1.1 Réalisées en France → Actions réalisées par l'organisme → Versements à un organisme central ou d'autres organismes	46 222 947 5 776 976 40 445 971	48 200 443 7 241 950 40 958 493	1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénat → Dons manuels non affectés → Dons manuels affectés → Legs, donations et assurance-vie non affectés → Legs, donations et assurance-vie affectés	65 513 385 221 123 10 800 58 410 520 6 715 603	60 878 352 299 390 13 887 52 372 149 7 718 675
1.2 Réalisées à l'étranger → Actions réalisées par l'organisme → Versements à un organisme central ou d'autres organismes	17 553 17 553	17 255 17 255	→ Mécénat	155 340	474 251
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>6 671 202</b>	<b>6 618 633</b>	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 883 983	1 002 840
2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources	6 507 708 163 494	6 500 163 118 469			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 969 248</b>	<b>7 329 897</b>			
<b>Total des emplois</b>	<b>60 880 949</b>	<b>62 166 228</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>69 397 368</b>	<b>61 881 192</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 199 808</b>	<b>1 607 706</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>1 535 526</b>	<b>2 164 254</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>9 521</b>	<b>878</b>	<b>3 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>	<b>0</b>	<b>175 923</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>7 842 616</b>	<b>446 559</b>	<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DE PUBLIC</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>70 932 894</b>	<b>64 221 370</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 932 894</b>	<b>64 221 370</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	19 698 911	19 230 384
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	7 842 616	446 559
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	93 685	21 968
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	<b>27 635 212</b>	<b>19 698 911</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE 20 22	EXERCICE 20 21	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 20 22	EXERCICE 20 21
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>120 132</b>	<b>110 621</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>
1.1 Réalisées en France	120 132	110 621	1.1 Bénévolat	141 283	127 376
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Prestations en nature	97 645	10 516
			1.3 Dons en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>23 657</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>95 140</b>	<b>27 271</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>	<b>TOTAL</b>	<b>238 928</b>	<b>137 892</b>

#### **4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

#### **4.7.3 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice**

Le solde disponible des ressources reportées liées à la générosité du public au 31 décembre s'élève à 27 635 212.26 €.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour 19 698 911.00 €, de l'excédent de la générosité du public au cours de l'exercice de 7 842 615.94 € corrigé des investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public pour 93 685.32 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

##### 5.1.1.1 Engagements reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ estimation des legs en cours d'examen avant acceptation	10 443 688	14 760 435
→ Assurance-vie	0	0
<b>Total</b>	<b>10 443 688</b>	<b>14 760 435</b>

##### 5.1.1.2 Engagements donnés

Nature d'engagements	2022	2021
UNICANCER	2 460 000	0
CNRS, ATIP AVENIR	137 000	0
INCA, PAIR PÉDIATRIE	0	168 237
INCA, PAIR PANCRÉAS	110 309	110 309
INCA, PAIR TUMEUR CEREBRALE	684 938	1 712 443
INCA CANCER INFO	0	250 000
INCA CLIPP	0	0
ACSE-CIBLE	200 000	400 000
CENTRE BIOINFORMATIQUE CANCEROLOGIE	96 000	320 000
INSTITUT CURIE - cancer ado	286 850	0
<b>Total</b>	<b>3 975 097</b>	<b>2 960 989</b>

## 5.2 AUTRES INFORMATIONS

### 5.2.1 Informations relatives à l'effectif

#### 5.2.1.1 Bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures	Equivalent temps-plein (a)	Valorisation monétaire (b)
Administrateurs élus ( c)	38			
Bénévoles administratifs	11	494	0,30	8 205
Bénévoles qualifiés	34	495	0,30	8 214
Bénévoles de terrain	110	7 760	4,72	124 864
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>8 748</b>	<b>5,32</b>	<b>141 283</b>

(a) : Calculé sur la base de 35 heures hebdomadaire durant 11 mois [Nombre d'heures bénévolat / 1 645 heures]

(b) : Calculé sur la base du taux horaire 2022 d'un SMIC et demi [Nombre d'heures bénévolat x 16.61 €]

(c) : Comprend également les administrateurs en fin de mandat au 30/06/2022

#### 5.2.1.2 Personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de salariés	Nombre d'heures	Equivalent Temps-Plein
Cadres, Agents de maîtrise et techniciens	103	175 288	96,31
Apprentis	3	7 972	4,38
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>183 260</b>	<b>100,69</b>

### 5.2.2 Informations relatives aux dirigeants

Le montant total des trois rémunérations les plus importantes de la fédération s'élève à 280 463.82 € en 2022.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « compte financier » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif ».

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Le montant total des frais remboursés aux administrateurs nationaux s'élève à 16 828.77 €.



# **Ligue Nationale contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés**

ERNST & YOUNG Audit



## Ligue Nationale contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue Nationale contre le Cancer,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public sont décrites de manière appropriée dans les notes « 4.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD) » et « 4.7 Compte d'emploi annuel des ressources (CER) » de l'annexe aux comptes combinés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives à la fédération, données dans le rapport annuel du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 14 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit



Isabelle Tracq-Sengeissen

**BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022**

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	3 060 429	-2 649 847	410 582	555 007
Immobilisations incorporelles en cours	643 043		643 043	114 306
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	1 495		1 495	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	4 475 217		4 475 217	3 726 384
Constructions	45 396 163	-16 424 798	28 971 365	23 607 054
Installations techniques, matériel et outillage industriels	242 049	-231 426	10 624	15 914
Autres immobilisations corporelles	8 333 700	-6 595 226	1 738 474	1 664 379
Immobilisations corporelles en cours	466 667		466 667	1 836 623
Avances et acomptes	21 022		21 022	30 902
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	39 343 722	-7 615 445	31 728 278	29 499 011
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	4 555 089	-289 884	4 265 205	4 060 582
Autres titres immobilisés	8 175 075		8 175 075	7 662 500
Prêts	7 890		7 890	4 054
Autres immobilisations financières	116 893		116 893	132 722
<b>Total I</b>	<b>114 838 454</b>	<b>-33 806 625</b>	<b>81 031 829</b>	<b>72 909 438</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	8 057		8 057	9 042
Marchandises	882 485	-264 770	617 715	503 638
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>	<b>100 595</b>		<b>100 595</b>	<b>152 681</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	269 286	-9 795	259 491	319 533
Créances reçues par legs ou donations	38 813 501		38 813 501	34 058 423
Autres créances	10 123 803	-42 029	10 081 775	3 398 367
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>44 979 224</b>	<b>-202 143</b>	<b>44 777 081</b>	<b>31 459 200</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>171 619 676</b>		<b>171 619 676</b>	<b>163 390 561</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 034 843</b>		<b>1 034 843</b>	<b>684 980</b>
<b>Total II</b>	<b>267 831 471</b>	<b>-518 737</b>	<b>267 312 734</b>	<b>233 976 426</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>382 669 926</b>	<b>-34 325 363</b>	<b>348 344 563</b>	<b>306 885 864</b>
ENGAGEMENTS RECUS	10 518 091			14 760 435
LEGS NET A REALISER	10 518 091			14 760 435
Estimation des legs en cours d'examen, avant acceptation par les organes statutairement compétents	10 518 091			14 760 435
Assurance Vie				

**BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022**

<b>PASSIF</b>	<b>EXERCICE 2022</b>	<b>EXERCICE 2021</b>
<b>FONDS PROPRES/FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	5 365 356	5 361 874
Fonds propres complémentaires	1 712 858	1 209 499
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	2 044 814	2 044 814
Fonds propres complémentaires	145 939	145 939
<b>Ecart de combinaison</b>	4 223 420	3 061 173
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	89 371 929	83 070 097
Réserves pour projet de l'entité	70 117 624	60 979 923
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	5 828 280	4 624 411
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	28 731 963	18 111 787
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>207 542 183</b>	<b>178 609 516</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	1 671 470	1 686 993
<b>Total I</b>	<b>209 213 653</b>	<b>180 296 509</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>	59 780 164	53 887 717
<b>Fonds dédiés</b>	5 531 489	4 162 217
<b>Total II</b>	<b>65 311 653</b>	<b>58 049 934</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	4 371 207	3 359 006
<b>Provisions pour charges</b>	3 465 170	3 722 428
<b>Total III</b>	<b>7 836 377</b>	<b>7 081 434</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 138 802	2 154 470
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	6 368 403	5 636 017
<b>Dettes des legs ou donations</b>	11 185 555	9 969 226
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	4 897 397	4 410 580
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	190 507	181 452
<b>Autres dettes</b>	40 660 202	38 808 741
<b>Produits constatés d'avance</b>	542 013	297 501
<b>Total IV</b>	<b>65 982 880</b>	<b>61 457 987</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>348 344 563</b>	<b>306 885 864</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	3 975 097	2 960 989

**COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2022**

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	3 888 696	4 014 512
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes des biens	858 142	507 337
dont ventes de dons en nature		220
Ventes de prestations de services	4 249 365	3 008 276
dont parrainages	493 511	404 826
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subvention d'exploitation	4 251 753	4 486 915
Contributions financières reçues	8 327 080	2 832 365
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels	45 982 518	46 289 156
Mécénats	1 247 425	1 347 714
Legs, donations et assurances-vie	73 277 583	63 347 600
Resprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 327 555	1 676 110
Utilisations des fonds dédiés	2 586 834	1 864 515
Autres produits	77 936	65 296
<b>Total I</b>	<b>147 074 887</b>	<b>129 439 796</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	744 992	441 904
Variation de stock de marchandises	-71 858	83 563
Autres achats et charges externes	32 651 574	27 679 148
Aides financières	47 102 940	47 490 084
Impôts, taxes et versements assimilés	1 934 778	1 875 316
Salaires et traitements	19 322 991	17 785 207
Charges sociales	7 513 732	7 228 420
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 096 246	4 516 279
Reports en fonds dédiés	3 956 107	2 701 446
Autres charges	2 752 846	2 917 561
<b>Total II</b>	<b>121 004 348</b>	<b>112 718 929</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>26 070 540</b>	<b>16 720 867</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	181 934	173 005
Autres intérêts et produits assimilés	665 520	522 854
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 831	6 671
Différences positives de change		36
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	26 583	102 926
<b>Total III</b>	<b>875 867</b>	<b>805 493</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	199 504	178
Intérêts et charges assimilées	26 089	30 559
Différences négatives de change		15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	37 198	105 133
<b>Total IV</b>	<b>262 791</b>	<b>135 886</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>613 076</b>	<b>669 607</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>26 683 615</b>	<b>17 390 474</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 914 103	1 337 222
Sur opérations en capital	3 241 063	293 438
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	42 206	7 718
<b>Total V</b>	<b>5 197 372</b>	<b>1 638 378</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	485 251	565 425
Sur opérations en capital	2 508 468	2 677 711
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	229	19 082
<b>Total VI</b>	<b>2 993 948</b>	<b>852 219</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>2 203 424</b>	<b>786 159</b>
Impôts sur les bénéfices (VIII)	155 077	64 847
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>153 148 126</b>	<b>131 883 667</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>124 416 164</b>	<b>113 771 880</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>28 731 963</b>	<b>18 111 787</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	574 270	359 903
Préstations en nature	1 144 455	328 660
Bénévolat	4 656 666	3 836 082
<b>Total</b>	<b>6 375 391</b>	<b>4 524 645</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		3 700
Mises à disposition gratuite de biens	188 447	130 886
Prestations en nature	1 103 972	490 559
Personnel bénévole	5 082 971	3 899 500
<b>Total</b>	<b>6 375 391</b>	<b>4 524 645</b>



**ANNEXE AUX COMPTES COMBINES**  
**CLOS AU 31/12/2022**

**Assemblée Générale du 30 Juin 2023 à Vichy**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE.....</b>	<b>7</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	7
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	7
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	8
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</b>	<b>9</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	9
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	9
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	9
2.1.3 <i>Le périmètre</i> .....	9
2.1.4 <i>Les principes de Combinaison</i> .....	9
2.2 DÉROGATIONS.....	10
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	10
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i> .....	10
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>12</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	12
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	12
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	13
3.1.2.1 <i>Principaux mouvements en acquisition</i> .....	13
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	13
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	13
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	14
3.1.6 <i>Stocks</i> .....	14
3.1.7 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	14
3.1.8 <i>Tableau des dépréciations des créances et des placements</i> .....	14
3.1.9 <i>Disponibilités</i> .....	15
3.1.10 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	15
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	16
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	16
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	17
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	18
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	18
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	18
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	18
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	18
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	19
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	19
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>20</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	20
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	22
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	22
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	22
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	22
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i> .....	22
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	22
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	23
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	23
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	23
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	23
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	23
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	24
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	24

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	24
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	25
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	25
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	25
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	26
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	26
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	26
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	26
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	26
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	27
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	27
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	27
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	27
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES ET PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	28
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	29
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	29
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	29
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	30
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	30
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	32
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	32
4.7.4	<i>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</i> .....	32
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>33</b>
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	33
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i> .....	33
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	33
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	33
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	33
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	34

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

- **Société et politiques de cancer :**

L'objectif de cette mission non statutaire créée en 2011, est de se faire l'écho de la parole des malades et de leurs proches en interpellant tous les acteurs pouvant peser sur les aspects sociaux et sociétaux de cette maladie. La Ligue est ainsi un acteur puissant des politiques de santé en participant aux débats de société autour du cancer.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

#### **Evènements significatifs de l'exercice**

L'année 2022 a été marquée par les temps forts liées aux élections nationales (présidentielle et législatives) pendant lesquels la Ligue a souhaité porter ses messages et actions : lancement du site internet dédié NOTRE CAUSE (Notre Cause - La Ligue contre le cancer | Ligue contre le cancer (ligue-cancer.net))

Forte de ce succès, les actions de plaidoyers ont été accrues et la Ligue a contribué de manière significative à l'évolution du droit à l'oubli pour les malades du cancer (entrée en vigueur de la loi Lemoine au 1er janvier 2022)

Les deux campagnes avec les magasins Leclerc ont permis de récolter 1,8 M€ en mars pour le financement de la recherche des cancers de l'enfant et 1,6 M€ lors de la campagne d'octobre rose.

En novembre, la commission d'agrément de Don en confiance a renouvelé le label à la Fédération et aux 103 comités pour les années 2023 à 2025.

#### **Evènements postérieurs à la clôture**

La conférence des Présidents en janvier 2023 où a été présentée la dynamique territoriale de cette année avec la préparation d'un plan triennal présenté au conseil d'administration du 15 mars dernier.

Fin mars ont débuté les rencontres territoriales avec la première à Montpellier le 28 mars où est présenté le nouveau référentiel commun notamment.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes combinés clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions du règlement ANC n°2020-01 (qui remplace à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 le règlement 99.02).

Le passage au règlement ANC 2020-01 n'a eu aucune incidence sur les comptes combinés de l'association.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### 2.1.3 Le périmètre

Le périmètre de Combinaison des comptes 2022 de la Ligue nationale contre le cancer est complet et se compose de 104 entités :

♦Siège de la Fédération	1
♦Comités de France Métropolitaine (a)	97
♦Comités Départementaux d'Outre-Mer (b)	4
♦Comités des Territoires d'Outre-Mer (c)	2
<b>Total</b>	<b>104</b>

(a) il s'agit de 97 départements métropolitains, dont le sous-Comité du Doubs (Montbéliard) et la Corse qui comprend 2 Comités

(b) il s'agit des Comités : Guadeloupe, Martinique, Réunion & Guyane

(c) Territoire d'Outre-Mer : Polynésie Française et Nouvelle Calédonie

#### 2.1.4 Les principes de Combinaison

##### **Méthode de Combinaison :**

La méthode de combinaison est la suivante :

- ⇒ Envoi des états de réciprocités relatifs aux opérations entre le Siège de la Fédération et les Comités Départementaux
- ⇒ Collecte des états de réciprocités inter-Comités pour les Comités Départementaux concernés
- ⇒ Sommation de tous les comptes certifiés par un Commissaire aux Comptes ou un contrôleur
- ⇒ Homogénéisation des comptes entre le Siège de la Fédération et les Comités Départementaux

⇒ Homogénéisation des comptes inter-Comités Départementaux

⇒ Elimination des opérations réciproques

⇒ Etablissement des comptes combinés

### **Ecarts de Combinaison :**

La Combinaison 2022 présente 4.223.420 € d'écarts de Combinaison :

105100 ⇒ écart de Combinaison Comités Départementaux

Ce compte enregistre principalement l'extourne des écritures d'homogénéisation de l'exercice précédent relatives aux Comités Départementaux avec incidence sur le résultat.

105110 ⇒ écart de Combinaison Siège de la Fédération

Ce compte enregistre l'extourne des écritures d'homogénéisation de l'exercice précédent relatives au Siège de la Fédération avec incidence sur le résultat.

⇒ L'écart global de Combinaison 2022 s'élève à 4.223.420 € dont :

- Écart de Combinaison Comités Départementaux	4.158.677 €
- Écart de Combinaison Siège de la Fédération	64.743 €

## **2.2 DÉROGATIONS**

---

### **2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux**

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### **2.2.2 Traitement des legs et donations**

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

*Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.*

*A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :*

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

Dans les comptes « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	3 047 066	810 706	152 806	3 704 966
Immobilisations corporelles	89 721 534	28 004 065	19 447 057	98 278 542
Immobilisations financières	12 112 291	3 137 420	2 394 764	12 854 947
<b>Total</b>	<b>104 880 891</b>	<b>31 952 191</b>	<b>21 994 627</b>	<b>114 838 454</b>

Cf.2.1.3.1

#### 3.1.2.1 Principaux mouvements en acquisition

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles correspondent à des achats de licences au Siège.  
La variation des immobilisations corporelles provient en grande partie des biens reçus par legs et donations.  
Sept Comités Départementaux ont acquis de nouveaux locaux.

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sortie de l'actif	Fin exercice
Amort.Immob.incorporelles	2 377 753	277 701	5 607	2 649 847
Amort.Immob.corporelles	29 341 268	2 053 172	527 546	30 866 894
Amort.Immob.financières	252 432	37 812	360	289 884
<b>Total</b>	<b>31 971 453</b>	<b>2 368 685</b>	<b>533 513</b>	<b>33 806 625</b>

Cf.2.2.2

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	Variation
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	4 555 089	4 312 655	242 434
Autres titres immobilisés	8 175 075	7 662 500	512 575
Prêts	7 890	4 414	3 476
Autres immobilisations financières	116 893	132 722	-15 829
<b>Total</b>	<b>12 854 947</b>	<b>12 112 291</b>	<b>742 656</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme, un contrat de capitalisation et un contrat de participation.

### 3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Prêts	7 890	7 890	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	269 286	269 286	
→ Autres Créances	10 123 803	10 123 803	
<i>dont :</i>			
- <i>personnel</i>	32 282		
- <i>sécurité sociale et autres organismes</i>	25 978		
- <i>état et autres collectivités publiques</i>	15 078		
- <i>débiteurs divers</i>	10 050 465		
→ Créances reçues par legs ou donations	38 813 501	10 707 311	28 106 190
→ Charges constatées d'avance	1 034 843		
<b>Total</b>	<b>50 249 323</b>	<b>21 108 290</b>	<b>28 106 190</b>

Le poste « Etat et autres collectivités publiques » concernent principalement des subventions à recevoir.

### 3.1.8 Tableau des dépréciations des créances et des placements

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	Variations
Immobilisations corporelles (1)	7 615 445	7 779 984	-164 539
Immobilisations financières	289 884	252 432	37 452
Stocks	264 770	303 770	-39 000
Créances	51 823	56 429	-4 606
Valeurs mobilières de placement	202 143	41 900	160 243
<b>Total</b>	<b>8 424 065</b>	<b>8 434 515</b>	<b>-10 450</b>

(1) Dépréciations liées aux biens immobiliers legs

Placements	Valeur Comptable au 31/12/2022	Dépréciations au 31/12/2022	Valeur Comptable au 31/12/2021	Dépréciations au 31/12/2021
Actions	378	794	244	697
Contrat de capitalisation	4 247 226	0	8 658 620	0
Obligations	15 622 095	76 824	4 445 461	122
Bons du trésor	5 816 008	0	1 283 764	0
Autres valeurs mobilières	19 293 516	124 526	17 113 012	41 081
<b>Total</b>	<b>44 979 223</b>	<b>202 144</b>	<b>31 501 101</b>	<b>41 900</b>

### 3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Comptes bancaires	112 122 962	109 642 121
Livrets et comptes épargne	36 932 636	33 075 793
Comptes à terme	15 720 000	14 330 971
Autres	411 313	309 197
Créances mobilisées	6 432 765	6 032 479
<b>Total</b>	<b>171 619 676</b>	<b>163 390 561</b>

### 3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	269 286	319 533
<b>Créances par legs ou donations en cours de réalisation</b>	38 813 501	34 058 423
<b>Autres créances</b>		
→ Autres créances (dont les produits à recevoir)	10 123 803	3 398 367
→ Charges constatées d'avance	1 034 843	684 980
<b>Total</b>	<b>50 241 433</b>	<b>38 461 303</b>

Les autres créances concernent principalement les subventions à recevoir ainsi que les cessions d'immobilisations legs à recevoir.

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	Variation
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			
→ Fonds statutaires	5 365 356	5 361 874	3 482
→ Fonds propres complémentaires	1 702 480	1 199 120	503 360
→ Fonds associatifs sans droit de reprise			
→ Legs et donations avec contrepartie	10 378	10 379	-1
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	2 190 753	2 190 753	0
<b>Ecarts de combinaison</b>	4 223 420	3 061 173	1 162 247
<b>Réserves</b>			
→ Fonds de réserve générale	89 371 929	83 070 097	6 301 832
→ Fonds de réserve missions sociales	70 117 624	60 979 923	9 137 701
<b>Report à nouveau</b>	5 828 280	4 624 410	1 203 870
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	28 731 963	18 111 787	10 620 176
<b>Subventions d'investissement</b>	1 671 470	1 686 993	-15 523
<b>Total</b>	<b>209 213 653</b>	<b>180 296 509</b>	<b>28 917 144</b>

### **3.2.2 Fonds dédiés**

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>1 887 632</b>	<b>935 911</b>	<b>1 120 913</b>	<b>1 702 630</b>
<b>Ressources liées à la Générosité du Public</b>	<b>2 090 701</b>	<b>2 037 347</b>	<b>644 305</b>	<b>3 483 743</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>183 884</b>	<b>982 848</b>	<b>821 616</b>	<b>345 116</b>
<b>Total</b>	<b>4 162 217</b>	<b>3 956 106</b>	<b>2 586 834</b>	<b>5 531 489</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Reclassement	Fin exercice
Provisions pour risques	3 359 006				4 371 207
Provisions pour charges	3 722 428	2 616 288	1 880 592	19 247	3 465 170
<b>Total</b>	<b>7 081 434</b>	<b>2 616 288</b>	<b>1 880 592</b>	<b>19 247</b>	<b>7 836 377</b>

L'augmentation de la provision pour risque, provient principalement des litiges concernant les legs et assurance-vie, les litiges prud'hommaux ainsi que la provision de départ à la retraite.

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 138 802	382 419	1 218 199	538 185
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 368 403	6 368 403		
Dettes des legs ou donations	11 185 555	3 139 299	8 046 256	
Dettes fiscales et sociales	4 897 397	4 897 397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	190 507	190 507		
Autres dettes	40 660 203	40 660 202		
Produits constatés d'avance	542 013	542 013		
<b>Total</b>	<b>65 982 880</b>	<b>56 180 240</b>	<b>9 264 455</b>	<b>538 185</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>594 757</b>
→ Impôt sur les sociétés	138 179
→ Taxe sur les salaires	121 916
→ Etat charges à payer	115 580
→ Prélèvement à la source	77 212
→ Autres impôts et taxes	141 870
<b>Dettes sociales :</b>	<b>4 302 640</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	829 240
→ Caisse de retraite	294 288
→ Caisse de prévoyance	193 554
→ Personnel autres charges à payer	371 848
→ Organismes sociaux autres charges à payer	168 870
→ Dettes congés à payer	1 642 326
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	802 514
<b>Total</b>	<b>4 897 397</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>6 368 403</b>
→ Factures fournisseurs	6 359 364
→ Factures non parvenues	9 039
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>190 507</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>11 185 555</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>40 660 202</b>
→ Charges à payer recherche	32 057 310
→ Charges à payer aides aux malades	18 200
→ Charges à payer autres	3 462 203
→ Abandon des frais des bénévoles	141 293
→ Autres charges à payer	4 981 196
<b>Total</b>	<b>58 404 667</b>


## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Compte de résultat par origine et destinations Combinaison des comptes 2022		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		76 556 926,67	72 272 693,21	73 264 996,78	68 428 784,05
1.1 Réalisées en France		76 539 373,85	72 255 140,39	73 247 742,04	68 411 529,31
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		33 849 084,19	30 577 429,64	31 104 071,33	27 482 113,99
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		42 690 289,66	41 677 710,75	42 143 670,71	40 929 415,32
1.2 Réalisées à l'étranger		17 552,82	17 552,82	17 254,74	17 254,74
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		17 552,82	17 552,82	17 254,74	17 254,74
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		19 304 689,34	17 373 286,82	18 068 066,65	16 554 062,12
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		18 765 601,43	16 974 356,56	17 741 601,50	16 439 979,90
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		539 087,91	398 930,26	326 465,15	114 082,22
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		19 244 354,26	16 323 756,35	17 414 939,45	15 369 374,98
3.1 Frais d'information et de communication		2 780 340,63	2 724 472,60	2 158 138,36	2 125 782,16
3.2 Frais de fonctionnement		14 112 467,11	11 759 589,37	12 930 283,48	11 045 992,94
3.3 Autres charges		2 351 546,52	1 839 694,38	2 326 517,61	2 197 599,88
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		2 867 107,32	2 864 609,09	2 259 975,38	2 260 270,11
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		144 051,60		56 631,83	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		3 956 106,74	2 037 347,07	2 701 445,96	1 019 766,70
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>122 073 235,93</b>	<b>110 871 692,54</b>	<b>113 766 056,05</b>	<b>103 632 257,96</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>28 731 963,05</b>		<b>18 111 786,60</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		2 213 725,96	2 213 725,96	1 344 593,87	1 344 593,87
Réalisées en France		2 213 725,96	2 213 725,96	1 344 593,87	1 344 593,87
Réalisées à l'étranger					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		2 620 880,49	2 620 880,49	1 763 512,34	1 763 512,34
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		1 540 784,22	1 540 784,22	1 416 538,35	1 416 538,35
<b>TOTAL</b>		<b>6 375 390,67</b>	<b>6 375 390,67</b>	<b>4 524 644,56</b>	<b>4 524 644,56</b>

 <b>Compte de résultat par origines et destinations</b> <b>Combinaison des comptes 2022</b>	Décembre 2022		Décembre 2021		
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-135 538 021,94</b>	<b>-135 538 021,94</b>	<b>-119 999 142,80</b>	<b>-119 999 142,80</b>	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-3 888 696,00	-3 888 696,00	-4 014 512,00	-4 014 512,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-120 507 525,82	-120 507 525,82	-110 987 511,63	-110 987 511,63	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-11 141 800,12	-11 141 800,12	-4 997 119,17	-4 997 119,17	
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-6 436 437,35</b>		<b>-4 268 749,63</b>		
2.1 Cotisations avec contrepartie			-0,30		
2.2 Parrainage des entreprises	-493 510,75		-404 826,28		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-2 705 292,35		-1 772 102,68		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-3 237 634,25		-2 091 820,37		
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-4 251 752,77</b>		<b>-4 486 915,00</b>		
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-1 992 153,16</b>	<b>-1 992 153,16</b>	<b>-1 258 519,83</b>	<b>-1 258 519,83</b>	
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>-2 586 833,76</b>	<b>-644 305,08</b>	<b>-1 864 515,39</b>	<b>-653 402,57</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-150 805 198,98</b>	<b>-138 174 480,18</b>	<b>-131 877 842,65</b>	<b>-121 911 065,20</b>	

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-6 375 390,67</b>	<b>-6 375 390,67</b>	<b>-4 524 644,56</b>	<b>-4 524 644,56</b>
Bénévolat	-4 656 665,94	-4 656 665,94	-3 836 082,36	-3 836 082,36
Prestations en nature	-1 144 454,78	-1 144 454,78	-328 659,68	-328 659,68
Dons en nature	-574 269,95	-574 269,95	-359 902,52	-359 902,52
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-6 375 390,67</b>	<b>-6 375 390,67</b>	<b>-4 524 644,56</b>	<b>-4 524 644,56</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	26 380 773
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	50 084 832
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	20 847 609
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	1 377 355
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	29 937 647
<b>TOTAL</b>		<b>128 628 216</b>

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	17 310 631
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	1 217 938
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	36 822 065
<b>TOTAL</b>		<b>55 350 634</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>73 277 582</b>
-----------------------------	--	-------------------

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>
→ Manifestations	2 616 082
→ Ventes prestations de services	651 655
→ Activités de récupération	651 320
→ Autres produits affectés aux missions sociales	728 444
→ Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	5 621 788
→ Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (1)	872 511
<b>Total</b>	<b>11 141 800</b>

(1) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>
Autres produits d'activités annexes et prestations	45 661
Transfert de charges	379 439
Produits exceptionnels	2 812 534
<b>Total</b>	<b>3 237 634</b>

### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 4.251.753 €, elles sont en partie affectées aux missions sociales comme suit :

◇ Actions en direction des malades	1.130.876 €
◇ Information, Prévention	1.421.933 €
◇ Recherche	1.247 €
◇ Subventions de collectivités locales de fonctionnement	1.443.436 €
◇ Subventions d'activités de récupération	61.935 €
◇ Subventions affectées aux manifestations	102.013 €

### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Le montant des reprises de provisions s'élève à 1.992.153 €

### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 120 913
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	821 616
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	644 305
<b>Total</b>	<b>2 586 834</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022
Actions pour les malades	7 730 725
Actions d'information, de prévention et de dépistage	4 865 727
Actions de formation	279 480
Actions de recherche	1 257 602
Actions de société et politique de santé et international	592 960
Frais d'appel aux dons et legs	3 949 015
Frais de fonctionnement (dont communication)	9 140 745
Autres actions	53 802
<b>Total</b>	<b>27 870 056</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES	
Actions réalisées directement	2022
Actions pour les malades	21 515 619
Actions d'information, prévention, dépistage	8 568 134
Actions de formation	573 571
Actions de recherche	1 993 810
Actions autres et internationales	1 197 949
<b>Total</b>	<b>33 849 083</b>
Versement à d'autres organismes	2022
Actions pour les malades	4 684 194
Actions d'information, prévention, dépistage	374 630
Actions de formation	20 942
Actions de recherche	37 289 323
Actions autres	321 200
<b>Total</b>	<b>42 690 289</b>

### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>
Frais d'information et de communication	2 780 341
Frais de gestion	13 431 541
Formation administrative	133 945
Impôts et taxes	546 981
Charges financières	301 638
Dotations aux amortissements	1 725 962
Charges exceptionnelles	323 947
<b>Total</b>	<b>19 244 355</b>

### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	935 911
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	982 848
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	2 037 347
<b>Total</b>	<b>3 956 106</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

---

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### **4.4.2 Principes de valorisation**

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

La valorisation des locaux est effectuée au prix du marché.

Les prestations en nature sont valorisées au prix de revient HT.

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES ET PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

CR \ CROD	CHIFFRES AUX 31 12 2022	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS	IMPOTS SUR LES BENEFICES	REPORT EN FONDES DEDIES DE L'EXERCICE
ACHATS	744 992	192 389	383 596	169 007			
VARIATION DE STOCK	-71 858	-93 941	-2 126	24 209			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	32 651 574	13 749 654	11 767 727	7 134 193			
AIDES FINANCIERES	47 102 939	47 059 613	38 601	4 725			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 934 778	647 455	665 123	622 200			
FRAIS DE PERSONNEL	26 836 722	14 269 124	3 802 827	8 764 771			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 096 246	618 398	64 226	1 746 018	2 667 604		
REPORT EN FONDS DEDIES	3 956 107						3 956 107
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 752 846	29 154	2 388 227	335 465			
CHARGES FINANCIERES	262 791			63 287	199 504		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	651 023	85 044	196 488	369 491			
IMPOT SUR LES BENEFICES	155 076	38		10 987		144 051	
<b>COMPTE DE RESULTAT / CER</b>	<b>122 073 236</b>	<b>76 556 928</b>	<b>19 304 689</b>	<b>19 244 353</b>	<b>2 867 108</b>	<b>144 051</b>	<b>3 956 107</b>

CR \ CROD	CHIFFRES AUX 31 12 2022	PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	REPRISES DES PROVISIONS	UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS
COTISATIONS	3 888 696	3 888 696				
VENTES DE BIENS ET SERVICES	5 107 507	4 597 734	509 773			
SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 251 753			4 251 753		
DONS MANUELS	45 982 517	45 982 517				
MECENAT	1 247 425	1 247 425				
LEGS DONATIONS & ASSURANCE-VIE	73 277 583	73 277 583				
CONTRIBUTIONS FINANCIERES RECUES	8 327 080	5 621 788	2 705 292			
REPRISES S/AMORT-PROV-TRANSF CHARGES	2 327 555		379 439		1 948 116	
UTILISATION DES FONDS DEDIES	2 586 834					2 586 834
AUTRES PRODUITS	77 936	48 242	29 694			
PRODUITS FINANCIERS	875 867	874 036			1 831	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 197 372		5 155 166		42 206	
<b>COMPTE DE RESULTAT / CER</b>	<b>153 148 125</b>	<b>135 538 021</b>	<b>8 779 364</b>	<b>4 251 753</b>	<b>1 992 153</b>	<b>2 586 834</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle des comptes du Siège de la Fédération	130 767
Contrôle des comptes des Comités Départementaux	662 225
<b>Total</b>	<b>792 992</b>


### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Produits exceptionnels annulations de CAP	1 051 412
→ Produits exceptionnels autres	986 573
→ Produits de cessions sur immobilisations financières	2 353 192
→ Produits de cessions des immobilisations	806 195
<b>Total</b>	<b>5 197 372</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 834 745
→ VNC des immobilisations cédées	159 202
<b>Total</b>	<b>2 993 947</b>

Les produits exceptionnels sont liés principalement à l'annulation de charges à payer recherche.


## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 Compte d'emploi des ressources combiné 2022	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>72 272 693,21</b>	<b>68 782 970,05</b>
1.1 Réalisées en France	72 255 140,39	68 765 715,31
Actions réalisées par l'organisme	30 577 429,64	27 482 113,99
Versements à d'autres organismes agissant en France	41 677 710,75	41 283 601,32
Programmes nationaux	25 879 913,14	26 310 190,87
Programmes régionaux et départementaux	10 410 408,78	10 305 423,99
1.2 Réalisées à l'étranger	17 552,82	17 254,74
Actions réalisées par l'organisme	17 552,82	17 254,74
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 373 286,82</b>	<b>16 554 062,12</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 974 356,56	16 439 979,90
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	398 930,26	114 082,22
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 323 756,35</b>	<b>15 369 374,98</b>
3.1 Frais d'information et de communication	2 724 472,60	2 125 782,16
3.2 Frais de fonctionnement	11 759 589,37	11 045 992,94
3.3 Autres charges	1 839 694,38	2 197 599,88
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>105 969 736,38</b>	<b>100 706 407,15</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 864 609,09</b>	<b>2 260 270,11</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>2 037 347,07</b>	<b>1 019 766,70</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>27 302 787,64</b>	<b>17 924 621,24</b>
<b>TOTAL</b>	<b>138 174 480,18</b>	<b>121 911 065,20</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 213 725,96</b>	<b>1 344 593,87</b>
Réalisées en France	2 213 725,96	1 344 593,87
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 620 880,49</b>	<b>1 763 512,34</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 540 784,22</b>	<b>1 416 538,35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 375 390,67</b>	<b>4 524 644,56</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	2 090 700,07	1 724 335,94
=- Utilisation	644 305,08	653 402,57
=+Report	2 037 347,07	1 019 766,70
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	3 483 742,06	2 090 700,07

 Compte d'emploi des ressources combiné 2022	Décembre 2022	Décembre 2021
<b>Détails</b> RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-135 538 021,94</b>	<b>-119 999 142,80</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-3 888 696,00	-4 014 512,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-120 507 525,82	-110 987 511,63
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-11 141 800,12	-4 997 119,17
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-1 992 153,16</b>	<b>-1 258 519,83</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>	<b>-644 305,08</b>	<b>-653 402,57</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-138 174 480,18</b>	<b>-121 911 065,20</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-138 174 480,18</b>	<b>-121 911 065,20</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	135 180 166,04	117 473 448,05
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	27 302 787,64	17 924 621,24
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	566 359,00	-217 903,25
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>163 049 312,68</b>	<b>135 180 166,04</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-6 375 390,67</b>	<b>-4 524 644,56</b>
Bénévolat	-4 656 665,94	-3 836 082,36
Prestations en nature	-1 144 454,78	-328 659,68
Dons en nature	-574 269,95	-359 902,52
<b>TOTAL</b>	<b>-6 375 390,67</b>	<b>-4 524 644,56</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2022	3 227 851			3 227 851		1 855 297

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

#### 4.7.4 Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)

Le solde disponible des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice s'élève à 162.075.798 €.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1er janvier 2022 pour un montant de 135.180.166 €, augmenté du résultat de générosité du public 2022 pour un montant de 27.302.787 € diminué du solde de l'investissements, désinvestissements nets liés à la générosité du public de <407.155 €>.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Estimation des legs en cours d'examen avant acceptation	10 518 091	14 760 435
<b>Total</b>	<b>10 518 091</b>	<b>14 760 435</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	ETP Equivalence temps plein 2022	ETP Equivalence temps plein 2021	Personnes physiques 2022	Personnes physiques 2021
Administrateurs élus			1 520	1 590
Bénévoles administratifs	65	47	1 022	744
Bénévoles de terrain	168	139	8 919	18 156
<b>Total</b>	<b>233</b>	<b>186</b>	<b>11 461</b>	<b>20 490</b>

- (1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
- (2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire = 16,60€ (nombre heure équivalent temps plein X 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

#### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	ETP Equivalence temps plein 2022	ETP Equivalence temps plein 2021	Personnes physiques 2022	Personnes physiques 2021
Personnel salarié (1)	472	446	633	597
Personnel mis à disposition	1	2	6	5
<b>Total</b>	<b>473</b>	<b>448</b>	<b>639</b>	<b>602</b>

- (1) Dont 20 contrats aidés (ETP=11)

Le montant annuel brut des trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 280.464 € en 2022.

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

<b>Rubriques</b>	<b>Montant</b>
Achats et aux services extérieurs	7 408
Voyages et déplacements	360 594
Missions et réceptions	18 937
Autres frais	615
<b>Total</b>	<b>387 554</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le Comité.